

COMPTE RENDU

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA CITE BEL AIR – VOLET ESPACE PUBLIC

REUNION PUBLIQUE – 6 OCTOBRE 2025 – 18H30

POLE CULTUREL EVASION

RAPPEL DU DÉROULE DE LA REUNION

A noter : *Le support de présentation est joint au présent compte rendu.*

- > Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie la douzaine d'habitants présents pour leur implication.
- > Le projet d'espace public est présenté avec tout d'abord une présentation du contexte et des enjeux globaux par la maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole, puis la maîtrise d'œuvre de Bordeaux Métropole (centre projet réseaux paysage) présente le projet et les détails techniques. Les premiers échanges avec les habitants ont lieu.
- > Par la suite, les actualités et le planning autour du volet démolition et du projet immobilier sont présentés par Domofrance.
- > Un échange questions/réponses a ensuite lieu entre la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de Bordeaux Métropole, la commune et les habitants.
- > La réunion se conclut autour d'un verre convivial.

SYNTHESE DES AVIS ET PARTICIPATIONS

Mobilités

Des précisions sont demandées autour de la largeur de voirie dédiée aux vélos, les sorties de voitures et l'ambition paysagère. Les réponses sont apportées par Bordeaux Métropole et n'apportent pas davantage de question.

Le maire demande l'installation de **bornes électriques** pour les voitures électriques. Un service de Bordeaux Métropole est dédié à cela.

Un participant se questionne sur le **nombre de places de parking** actuel et le nombre projeté. Il est précisé que malgré la végétalisation et la création d'une voie verte, le stationnement sera réorganisé tout en sauvegardant un maximum de places. Il est rappelé qu'au démarrage du projet, il avait été demandé la possibilité de créer 2 places par logement neuf. Ce ratio est respecté par la combinaison des places disponibles aménagées dans le nouvel espace public et les stationnements résidentiels prévus par les nouveaux logements (en aérien ou en souterrain).

Ambiance paysagère

Une habitante demande si les essences d'arbres retenues résistent à la sécheresse. Bordeaux Métropole inscrit tous ses projets d'aménagement dans une démarche de lutte contre le réchauffement climatique qui passe notamment par le choix d'essences adaptées à cette problématique.

Le maire précise qu'une ambiance paysagère homogène et cohérente a été réfléchie sur l'ensemble de la commune.

L'entretien des espaces paysagers (hors parc) se fera pendant les 3 premières années par l'entreprise qui réalisera les travaux. Bordeaux Métropole assurera la gestion de ces espaces au-delà de ces 3 premières années. La palette végétale est adaptée pour que l'entretien soit limité.

Des arbres sont identifiés par les habitants comme les vétérans du site. (Acacia à l'entrée de l'impasse et le peuplier couché).

Actuellement peu d'arbres sont présents sur l'espace public métropolitain. Uniquement 2 arbres sur 14 seront supprimés de l'espace public métropolitain, car ils sont mal positionnés.

Réseaux

Les **réseaux « secs » (télécom, électricité)** seront enfouis sur le projet Bel Air.

La modernisation de l'éclairage public est portée par la commune. La typologie d'éclairage choisie sera adaptée à chaque contexte. Ainsi le parc sera possiblement éclairé par télégestion, car des animations peuvent avoir lieu sur ce site.

Des **dégâts des eaux récurrents** sont identifiés au 23 av Bel Air chez Mme Anne Branger.

Choix des scénarios

Le choix du 3ème scénario, soit la **zone de rencontre**, fut valorisé par les habitants en séance, avis partagé par les élus. Cette option est sélectionnée pour la suite du projet.

